

Adoption des calendriers scolaires 2023–2024

Lors de la séance du conseil d'administration du 20 février dernier, les calendriers scolaires 2023–2024 du secteur « Jeunes » en formation générale, préscolaire, primaire et secondaire, du secteur « Formation professionnelle », ainsi que du secteur « Formation générale des adultes » ont été adoptés par les membres du conseil.

Pour les secteurs « Formation professionnelle » et « Formation générale des adultes », les [calendriers scolaires 2023–2024](#) sont déjà disponibles sur le site Web du Centre de services scolaire Harricana.

Les comités à l'action

À l'Harricana, nos administrateurs s'assurent de la saine gestion de nos établissements scolaires, non seulement par leur participation au conseil d'administration, mais également via les différents comités dont ils ont la responsabilité.

Ces comités n'ont pas chômé depuis leur composition en décembre. Le comité de vérification, composé de M^{mes} Carolane Bouchard et Sylvette Caron et de M. Éric Bourque, a notamment vérifié et adopté l'ensemble des déboursés d'août à décembre 2022 pour un montant totalisant 30 millions de dollars.

Le comité de gouvernance et d'éthique, réunissant M^{mes} Marie-Claude Auger et Diane De Serres, ainsi que M. Olivier Duchesne, a enclenché la formation du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie régional. Mentionnons que ce dernier aura pour fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir aux normes d'éthique et de déontologie des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James.

Quant au comité des ressources humaines, composé de M^{mes} Laurence Boutin et Martine Dionne, M. Marco Labrecque et M. Jacquelin Roy, les membres ont procédé à l'évaluation de la direction générale. Soulignons que cette évaluation se réalise à l'aide d'outils rendus disponibles par la Fédération des centres de services scolaires du Québec et le plan d'action de la direction générale déposé en début d'année scolaire.

Plan quinquennal d'organisation scolaire 2023–2028

La directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires a déposé, ce 20 février, le plan quinquennal d'organisation scolaire 2023-2028 pour fins de consultation auprès des instances internes. Ce plan vise à répondre au besoin prévisionnel de la clientèle tout en ayant le souci d'optimisation des services offerts en fonction du nouveau défi de disponibilité de la main-d'œuvre.

L'adoption de ce plan est prévue à la séance du conseil d'administration du 3 avril 2023.